



# U Cumunale Canarese

Bulletin semestriel d'informations de la  
Municipalité de CANARI

N° 4

Janvier 2010

## Edito

### Sommaire

Le Conseil Municipal	p. 2
Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation	p. 5
Un peu d'Histoire...	p. 7
La parole aux associations...	p. 9
Divers	p. 10
Bloc-Notes	p. 12
Informations pratiques	p. 12

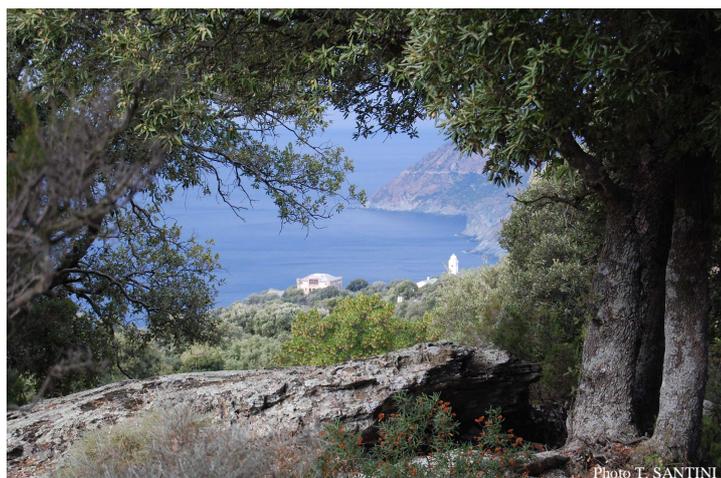
L'année 2009 a été marquée par la réalisation de tous les projets d'investissement prévus au budget, non sans difficulté en fin d'année pour compléter l'autofinancement de la commune.

Malgré nos problèmes budgétaires, nous ferons le nécessaire pour mener à bien tous nos dossiers notamment en ce qui concerne la réalisation de la station d'épuration pour laquelle la déclaration d'utilité publique relative à l'achat des terrains, l'appel d'offres à maîtrise d'œuvre et les demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers sont en cours.

Je reste optimiste, vous souhaite de passer de bonnes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux de paix, santé, bonheur et prospérité pour l'année 2010.

**Armand GUERRA**  
Maire

*Pace è Salute*



Directeur de la publication : A. GUERRA

Comité éditorial : N. CHIARAMONTI et A. GUERRA

Mairie de Canari ☎ 04 95 37 80 17 📧 [mairiecanari@wanadoo.fr](mailto:mairiecanari@wanadoo.fr) - [www.canarivillage.com](http://www.canarivillage.com)



## Séance du 03 juillet 2009

- Convention avec la Communauté de Communes pour le ramassage des encombrants
- Garderie : rentrée 2009
- Location d'un terrain communal
- Travaux d'assainissement : station d'épuration
- Pack numérique école (dans le cadre du projet « Ecole Numérique Rurale », la commune a déposé un dossier de candidature qui a été accepté par l'Inspection Académique de la Haute-Corse)
- Programme A.E.P. – Piste de Funtana Monte (à la suite des intempéries de novembre et décembre 2008, un important éboulement a coupé l'accès au captage et a endommagé la piste y accédant).
- Décision modificative n°01/2009 du budget M14 (pour financer les achats suivants : défibrillateur, pack numérique pour l'école et jeux pour enfants).

## Séance du 13 septembre 2009

- Démission de Mme THOMAS
- Bilan des festivités estivales
- Modifications des horaires du personnel communal (personnel administratif et technique)
- Travaux réalisés, en cours et à faire
- Attribution du marché pour la toiture de l'école
- Acquisition de défibrillateurs (2 défibrillateurs supplémentaires pour équiper la partie la plus élevée du village et la marine)
- Réalisation d'un dispositif de traitement des eaux usées
- Acquisition de terrains pour l'extension du cimetière communal
- Ruines
- Organisation des Journées du Patrimoine

## Réunions

✓ 31 août 2009 : La rencontre avec Monsieur le Préfet à la Préfecture de Bastia a eu pour objet de confirmer le déplacement de la brigade de gendarmerie de CANARI avant la fin de l'année.

✓ 27 octobre 2009 : Une rencontre avec Monsieur Jean MOTRONI, Conseiller Général, s'est déroulée à Abru pour l'aménagement de l'embranchement montant à CANARI qui s'avère dangereux pour les usagers.

✓ 10 novembre 2009 : Le passage à la TNT en 2011 met en évidence un certain nombre de communes en zone d'ombre dont CANARI. A l'heure actuelle, le financement pour équiper les communes non desservies n'est toujours pas défini, ce qui pourrait poser des problèmes à terme.

## Séance du 31 octobre 2009

- Préparation et présentation des dossiers de demande de subventions
- Situation des travaux par rapport au budget primitif
- Situation du dossier concernant la station d'épuration
- Dossier concernant la gendarmerie
- Projet « L'Art dans le Cap » ( la Communauté de Communes du Cap Corse souhaite promouvoir le Cap Corse en organisant une manifestation intitulée « L'Art dans le Cap » et demande aux communes adhérentes un accord de principe de cette démarche)
- Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2009
- Participation de la commune au Congrès des Maires de France en novembre 2009
- Remise de pénalités

## Séance du 28 novembre 2009

- Antenne relais ORANGE
- Délibérations pour la voirie
- Dossiers de subventions présentés aux partenaires financiers
- Réforme des collectivités territoriales
- SAFER
- Dossier concernant la station d'épuration (Appel d'offres à publier)
- Piste Funtana Monte (subventions accordées à hauteur de 85%, Appel d'offres à publier)
- Conservatoire du Costume : dossier « Outils pour faire connaître », demandes de devis
- Compte rendu du déplacement au Congrès AMF



## Le budget

---

Monsieur le Maire souhaite apporter quelques informations concernant le budget.

### • Présentation d'un budget

On entend souvent dire « cocagne, la Mairie paiera ». De nos jours même si une commune se gère de plus en plus comme une entreprise pour ce qui concerne les négociations de marchés et autres achats, il n'en est pas de même pour ce qui est des budgets. Une entreprise présente des objectifs à atteindre et peut éventuellement supporter une perte en fin d'année, revoir ceux-ci en cours d'année ou l'année suivante le plus souvent au détriment des salariés par des licenciements.

Une commune doit présenter un budget en équilibre en recettes et en dépenses et tenir compte des dépenses incompressibles. C'est en fonction des recettes votées que le Conseil Municipal établit des priorités, la marge restante étant très faible et la part d'autofinancement réduite d'année en année.

Ce budget doit être respecté et ne peut être modifié sauf transferts de compte à compte.

Le Trésorier n'admet aucune dépense qui ne soit auparavant votée.

Toute revendication ou dépense de quelque nature que se soit qui pourrait dépasser le budget voté n'est pas acceptée.

### • Le budget

En 2009, le budget de fonctionnement de la commune a été en recul de 3,46 % par rapport à celui de 2008.

Sur proposition du Maire et afin d'équilibrer ce budget au plus juste, le Conseil Municipal augmente chaque année les taxes locales d'un pourcentage identique à celui de l'inflation de l'année précédente.

Ceci n'a pas été fait en 2009 pour tenir compte de la crise économique d'où une difficulté certaine à maintenir les dépenses, en particulier le chapitre « salaires et charges du personnel » qui a augmenté de façon significative, la commune ne bénéficiant plus d'emplois « aidés ».

Compte tenu de cette réalité intangible, du rattrapage antérieur et de la baisse de la dotation générale de fonctionnement du fait du déplacement de la gendarmerie (voir ci-après), il faudrait augmenter les taxes de 10 % en 2010.

## La gendarmerie

---

« La brigade de gendarmerie de CANARI a été officiellement supprimée le 1<sup>er</sup> décembre 2009 et les gendarmes déplacés à l'indifférence de certains, à l'inquiétude d'autres et, en définitive, au préjudice de tous. Inquiétude quant au maintien de l'école dès la rentrée 2012 – 2013. Préjudice car par rapport au recensement de 1999, la commune perd 20 habitants soit 2772 € de dotation générale de fonctionnement non compensée par l'Etat mais par une augmentation des impôts locaux. 3,77 % seront répercutés dès l'établissement du budget 2010. "Très chères" indifférences qui font mal au porte-monnaie » précise le Maire.

## La taxe professionnelle

---

Le Conseil Municipal a pris le 28 novembre une délibération approuvant la motion de l'Association des Maires de France quant à l'inquiétude que suscite la suppression de cette taxe et sa compensation financière pérenne à compter de 2011.

« Au budget 2009, le montant de celle-ci (prélevé et/ou compensé par l'Etat) s'élevait à 23 203 €. Ce qui représente une augmentation de 31,57 % des impôts locaux si cette dernière devait disparaître et ceci, hors inflation, sur la base de 2009 » commente Monsieur le Maire.



## L'usine

- ✓ 09 septembre 2009 : Réunion d'information avant le commencement des travaux à Albu
- ✓ 16 septembre 2009 : Visite de Monsieur le Préfet sur le site
- ✓ 09 décembre 2009 : Information sur l'avancement des travaux de sécurisation et de stabilisation mécanique des versants :

« Le groupement VINCI Construction Terrassement / Via Corse a terminé la mise en place de son installation sur site. Des phases tests réalisées en novembre ont permis de valider les procédures sécurité mises en place. Les travaux ont commencé début décembre par l'aménagement de la piste d'accès aux cratères de la carrière. L'accès est donc impossible pendant les travaux. Le suivi atmosphérique est en cours. Une nouvelle phase test sera réalisée en janvier avant la réalisation des travaux sur site.

Les travaux seront arrêtés entre le 19 décembre 2009 et le 04 janvier 2010 ».

## Les victimes de l'amiante

Le 16 septembre 2009, je me suis rendu à Paris invité, en tant qu'adhérent à l'ARDEVA, à une table ronde concernant les personnes exposées à l'amiante.

Cette table ronde était organisée par la « mission d'information sur la prise en charge des victimes de l'amiante » dans le cadre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale.

L'ordre du jour portait sur l'indemnisation des victimes par le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) : fonctionnement, délais de traitement et propositions de réformes.

Après de nombreux échanges courtois et constructifs, j'ai souhaité dépasser légèrement le cadre de la mission en intervenant également en tant qu' élu de la commune de CANARI.

J'ai exprimé notre satisfaction de constater enfin une action de l'Etat sur le site.

J'ai également émis le souhait de voir cette sécurisation mécanique être le prélude à une opération bien plus importante, autrement dit la réhabilitation du site.

J'ai ajouté que si le problème de l'amiante, n'était pas résolu à la base, les indemnisations pourraient se poursuivre pendant des siècles.

A l'issue de la réunion, à l'invitation de Monsieur Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député de la circonscription de Bastia, nous avons effectué une visite du Palais Bourbon suivie d'un repas très convivial.

Ont participé à cette table ronde : M. P. ROY, Président ; M. G. CEFranc, Rapporteur ; M. S. GANDOLFI-SCHEIT ; Mme M. NOVAK, Responsable ARDEVA Sud-Est ; M. A. CETOUZE, Responsable de l'ANDEVA ; Mme H. GIGLI ; Mme M. GRAZIANI ; M. C. GREGORJ ; M. T. MORGANTI ; Mme SALDANA ; M. M. SPAMPANI ; M. et Mme UGOLINI.

Charles GREGORJ

## 92<sup>ème</sup> Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France (17-19 novembre 2009)

Nathalie CHIARAMONTI et Thierry SANTINI ont représenté la commune de CANARI cette année au Congrès des Maires de France dont le thème central s'intitulait « Entre crise et réforme : le maire, force de proximité ». Des débats et de nombreux ateliers ont eu lieu durant trois jours.

En parallèle, le Salon des Maires et des Collectivités Locales offrait aux acteurs de la commande publique un programme varié. Près de 800 exposants répartis en plusieurs secteurs (Institutionnel, Finances, Services – Aménagement urbain – Environnement, Energie – Matériels, Transports – Bâtiments, Travaux publics, Voirie-Prévention, Sécurité – Informatique, Télécommunications) proposaient des solutions techniques aux visiteurs.



## Réalisations depuis juillet 2009

- ✓ Voirie :
  - Trois murs à Pinzuta (Figure 1)
  - Sentier d'accès au hameau de Pinzuta
  - Parapet pour le parking situé à Olmi (Figure 2)
- ✓ Toiture de l'église Saint-François (1<sup>ère</sup> tranche)
- ✓ Travaux de mise en sécurité et aménagement d'un terrain à Vignale



Figure 1 : Mur à Pinzuta  
(Photo N. CHIARAMONTI)



Figure 2 : Parapet à Olmi  
(Photo S. GASSMANN)

## En cours de réalisation

- ✓ Toiture de l'école (Figure 3)
- ✓ Pack « Ecole Numérique Rurale »
- ✓ Garde corps pour le parking à Olmi
- ✓ Garde corps pour le mur de Pinzuta (Figure 4)
- ✓ Appel d'offres pour la réfection de la piste de Funtana Monte
- ✓ Appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration
- ✓ Déclaration d'utilité publique pour la STEP



Figure 3 : Toiture de l'école  
(Photo N. CHIARAMONTI)



Figure 4 : Mur de Pinzuta  
(Photo C. GREGORJ)



## Travaux en cours

### Retards ou financements incomplets

- ✓ Extension de l'éclairage public
- ✓ Extension du cimetière
- ✓ Plan Local Urbanisme

La prochaine réunion du conseil des sites est prévue en janvier 2010.

- ✓ Aménagement du terrain de sport et achats d'équipements sportifs
- ✓ Aménagement d'une aire de jeux pour enfants
- ✓ Traçage des parkings
- ✓ Piste Ercuna / Arega
- ✓ Projet pour l'implantation d'une antenne relais
- ✓ Dossier Leader pour la signalisation du Conservatoire du Cap Corse

Le projet intitulé « Outils pour faire connaître » sera présenté en début d'année 2010. Il s'inscrit dans la continuité des deux premiers soutenus par le programme Leader, à savoir l'aménagement du sous-sol du Couvent Saint-François pour abriter le musée du Costume Corse ainsi que le fonds de photographies anciennes et, la scénographie muséale pour mettre en valeur l'exposition.

Il s'agit de promouvoir le pôle d'animation culturelle qu'est le Conservatoire, à travers :

- une communication classique (signalétique, affiches, brochures)
- une diffusion des informations à valeur scientifique (support pour les visites guidées, informations en ligne sur le site internet...)
- des expositions à vocation pédagogique...
- l'élaboration d'une « charte du Conservatoire » pour créer une marque déposée afin de labelliser les produits proposés en boutique...

La figure 5 représente le nombre de personnes ayant visité le Conservatoire du Cap Corse durant les étés 2008 et 2009.

## Nouveaux dossiers

### Demande de subventions en cours

- ✓ Station d'épuration
- ✓ Achat de deux défibrillateurs
- ✓ Toiture de l'église Saint-François (2<sup>ème</sup> tranche)
- ✓ Travaux de voirie
  - Mur et parking  
(Forestiers sapeurs – Olmi)
  - Mise en sécurité de trois murs  
(Pieve, Canelle, Scala)
  - Sécurité de la voirie communale :  
panneaux et ralentisseurs de vitesse

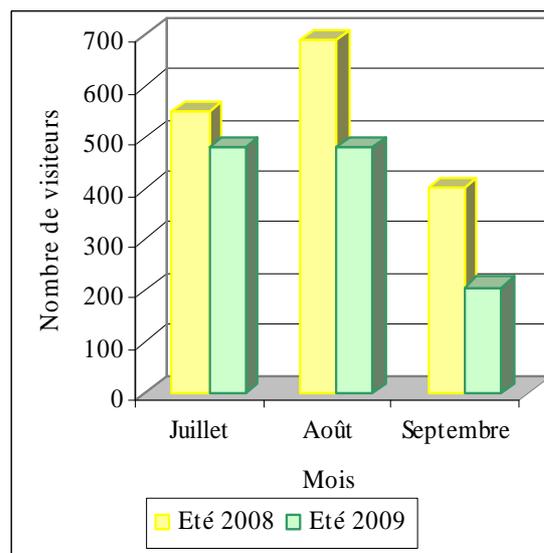


Figure 5 : Evolution du nombre de visites



## L'église SANTA MARIA ASSUNTA

Nous avons choisi de vous présenter ce semestre un texte co-rédigé par Armand GUERRA et Thierry SANTINI. Il s'agit d'une synthèse de documents faisant suite à des recherches effectuées aux archives départementales de la Haute-Corse à Bastia.

Cette église Piévane semble dater, d'après les spécialistes, de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Elle a été remaniée à plusieurs reprises au cours de son histoire notamment son abside semi-circulaire qui a été détruite et remplacée par un chœur plus vaste. Des pierres sculptées de cette ancienne abside sont toujours visibles côté Sud. Elles servent aujourd'hui de banquette.

L'autel majeur situé au centre du chœur a été fait en 1693, de stuc à la romaine.



Figure 6 : Vue générale (Photo N. CHIARAMONTI)

Côté Nord de l'église se trouve l'ancienne chapelle du très Saint-Rosaire avec son autel fait de stuc et ses colonnes à l'ancienne. Au milieu est accroché un tableau du très Saint-Rosaire représentant la vierge avec son enfant dans ses bras, Saint-Dominique côté droit et Sainte-Catherine de Sienne à gauche. Rattachée à la compagnie du Très Saint-Rosaire en 1690, suivant acte du notaire Padovano Padovani, la chapelle aurait appartenu à des particuliers. Ces derniers déchus, ne pouvant plus l'entretenir, elle est passée à la Communauté avec la sépulture, placée au milieu de la chapelle, où l'on enterrait les frères et sœurs de cette confrérie.

Côté Est de la chapelle une très belle statue de Saint-Bernardin de Sienne est exposée au dessus d'un petit autel sacré. La tradition orale populaire, transcrite dans un inventaire des biens de la pieve de CANARI daté de 1766 et conservée aux archives départementales de BASTIA, dit que cette statue aurait été trouvée sur la plage de Piaggiola proche de la marine de Scala, enlevée par des particuliers, retrouvée à nouveau le jour suivant sur la même plage, ramenée en procession par les prêtres et la population et placée dans cette chapelle. Côté Ouest de la chapelle sur la façade extérieure se trouve un bénitier anormalement haut placé. Il était réservé au seigneur de CANARI qui pouvait ainsi se signer lorsqu'il passait à cheval.

Sur cette façade, on peut également lire une inscription gravée sur ordre de Jacques de Rome de l'ordre des frères prêcheurs en souvenir d'un miracle qu'il avait opéré en faisant pousser du blé sur la pierre en l'an 1450 (Figure 7). Cette pierre sculptée servait de linteau à la porte accédant à la chapelle, ouverture rebouchée par la suite.



Figure 7 : Inscription (Photo T. SANTINI)

Côté Sud de l'église est située la chapelle de la bienheureuse Vierge du Mont Carmel avec son autel au milieu et au dessus duquel se trouve le très grand tableau avec son encadrement doré. Ce tableau est attribué au Maître d'Ersa qui fut en activité de 1573 à 1594.

La nef de l'église réalisée en dalles de schiste vert, soigneusement appareillées proviennent d'une ancienne carrière située au lieu-dit Castelluccio non loin de la chapelle en ruine de San Guglielmo en allant vers le hameau abandonné de Salge.

Comme toutes les églises romanes, la nef est décorée d'une corniche soutenue par de petites arcatures qui comportent également des masques humains et des têtes d'animaux. Sur la façade Nord de la nef, on peut voir un petit château à trois tours crénelées sculpté dans une pierre. Il s'agit sans doute de la représentation du château médiéval des seigneurs du fief de CANARI, les Gentile dont les armoiries sont sur la pierre tombale en marbre blanc de Vittoria Gentile épouse d'Horacio Santelli, seigneur de CANARI, décédée en couches le samedi 7 juillet 1590.



Figure 8 : Détail d'une partie d'un angle (Photo C. GREGORJ)



Côté Ouest, entrée principale de l'église, le linteau monolithe de la porte est décoré d'une frise et repose sur deux consoles gravées de masques humains. Le tympan semi circulaire était peint à fresques, aujourd'hui malheureusement crépis. Au dessus de la porte, la fenêtre n'est pas d'origine, elle fut percée à la même époque que l'agrandissement du chœur actuel.

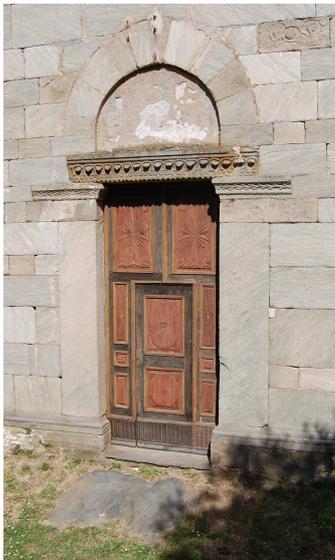


Figure 9 : Porte et tympan (Photo T. SANTINI)

Sur cette même façade se trouve une pierre réutilisée représentant deux personnages aux mains ouvertes. Il s'agirait d'une représentation naïve du péché originel, Eve offrant la pomme à Adam (Figure 10).



Figure 10 : Représentation de deux personnages (Photo T. SANTINI)

La toiture en pierres du pays (teghje) est supportée par une forte charpente apparente en bois qui a défié les siècles. Nous ignorons la provenance de ces énormes poutres (Figure 11).



Figure 11 : Intérieur (Photo C. GREGORJ)

Devant la porte principale se trouve une large dalle de pierre. Selon la tradition orale, il s'agit de la sépulture de Napoléone De Gentile, fils naturel de Vincenzo De Gentile, seigneur de CANARI, condamné à mort par le Sénat de Gènes pour avoir poignardé son frère le 15 août 1491 lors d'une partie d'échecs et décapité à CANARI.

Sainte-Marie était un lieu de culte mais aussi la maison commune où l'on traitait toutes les affaires civiles et judiciaires de la communauté villageoise. Toutes les réunions concernant la vie communautaire se tenaient sur la place de l'église le dimanche après la messe.

L'église Santa Maria Assunta inscrite aux Monuments Historiques, monument remarquable de l'époque romane est la fierté de notre village comme en témoigne chaque année depuis plus de huit siècles la fête du 15 août célébrée avec ferveur en l'honneur de la Vierge.

L'association Petre Scritte a pour but de promouvoir la recherche historique dans le Cap Corse et d'œuvrer à la valorisation de son patrimoine. Elle réalise l'inventaire du patrimoine architectural et mobilier du Cap Corse en collaboration avec la Collectivité Territoriale de Corse, le Conseil Général de la Haute-Corse et la Communauté de Communes du Cap Corse. L'inventaire de certaines communes a déjà été réalisé, c'est à la fin de l'année 2010 que commencera celui de notre commune. Nous l'attendons avec impatience !

De plus, l'association fait paraître trois revues par an « A Cronica », le journal de l'histoire du Cap Corse.

Les personnes désireuses de faire partie de l'association peuvent prendre contact au siège de l'association situé espace Sant'Angelo, rue Docteur Morucci, à Bastia.

T. SANTINI



## Canari Racing

La toute récente association « Canari Racing » conformément à ses statuts a été créée pour aider le jeune pilote Ugo GREGORJ à participer à quatre épreuves organisées en Haute-Corse et Corse du Sud. Malheureusement les trois premières courses se sont soldées par autant d'abandons dus à des pannes de transmission. Le défaut identifié est résolu. L'embellie s'est produite au Rallye de San Martinu où Ugo a remporté la 1<sup>ère</sup> place de la classe 2 du groupe N.

Appel est lancé aux sponsors éventuels : « Rejoignez nous ! Et rendez-vous en 2010 pour essayer de progresser au championnat de Corse et pourquoi pas viser la plus haute marche du podium ».

Nos remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur parrainage en 2009.

C. GREGORJ, Président

## Société de Chasse « A Canarese »

Après une saison de chasse satisfaisante en 2009 et en attendant la prochaine ouverture, nous comptons sur le dynamisme de l'équipe des chasseurs pour organiser en 2010 :

- le nettoyage et la remise en état de quelques sentiers à compter de la mi-mars,
- une soirée conviviale avec repas et animation au printemps,
- deux concours de boules en juillet et août.

A tous, nous souhaitons une bonne année 2010.

P. BONNY, Président

## Quelques nouvelles des « Turlupins »...

Notre petite équipe théâtrale a donné l'été dernier son 3<sup>ème</sup> spectacle, toujours accueilli avec chaleur par le public canarais. Grand encouragement pour les comédiens qui, tout au long de l'année, ont travaillé âprement à la réalisation du spectacle !

Certains comédiens ont souhaité faire une pause, d'autres vont continuer, de nombreux projets sont prévus en 2010 (sketches, pièce, chants et poèmes corses...). L'équipe constituée par Corinne, Irène, Josée et Gino sera renforcée par Josiane et Dominique.

Nous comptons sur vous tous, fidèles adhérents depuis 2007, pour continuer à animer les villages du Cap Corse.

I. AIELLO, Présidente

## Association Artistique, Culturelle et Musicale du Couvent de Canari

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le 30 octobre 2009 au Centre Culturel.

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection du bureau de l'association :

Président et Directeur artistique : Jacques SCAGLIA

Vice-Président : Maurice BERTONI

Vice-Président : Charles GREGORJ

Trésorière : Franceline PADOVANI

Secrétaire : Mireille MARIOTTINI

Secrétaire adjointe : Evelyne SCAGLIA

Chargée de la communication : Rita DOLEMIEUX-SCAGLIA

Le 7<sup>ème</sup> Festival d'Art Lyrique a connu un grand succès ce qui confirme sa qualité. La prochaine Master Class aura lieu du 04 au 11 septembre 2010 au cours du 8<sup>ème</sup> Festival.

J. SCAGLIA, Président

## La Kanelate

Chers amis,

L'assemblée générale de notre association la « Kanelate » (Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique archéologique et religieux de CANARI) s'est tenue le samedi 5 décembre 2009. La Présidente actuelle, Mme G. PERRIER, n'a pas souhaité se représenter pour des raisons personnelles. Elle a présenté le rapport moral et le trésorier les comptes de l'association.

L'assemblée générale a désigné un nouveau bureau :

Président : Maurice BERTONI

Vice-président : François CAPONI

Secrétaire : Marie-Jeanne CHIARAMONTI

Secrétaire adjointe : Dominique BRENEUR

Trésorier : Thierry SANTINI

Trésorier adjoint : Marie CARUS

Membre du Conseil : Marc ALESSANDRINI

Le nouveau Président a remercié chaleureusement Mme PERRIER pour son action efficace et dynamique au sein de l'association. Il entend continuer son action pour la réhabilitation de notre patrimoine, plusieurs axes de réflexion ont été évoqués. L'ancienne équipe reste en fonction jusqu'à la clôture des comptes le 31/12/09. Nous souhaitons faire appel à toutes les bonnes volontés qui voudront se manifester sous diverses formes, bénévolat, présentation de documents et informations concernant le village etc. Nous vous en remercions. Nous vous contacterons en début d'année pour vous présenter nos projets. Dans l'attente, le bureau et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Avec nos sentiments les plus cordiaux.

M. BERTONI, Président



## L'été dernier à CANARI

Feu d'artifice du 14 juillet, concerts de chants polyphoniques, de chants corses, de musique classique et de chants lyriques, bals, théâtre, tournoi de sixte, kermesse... L'été aura été animé à CANARI !

Une vraie satisfaction pour les habitants du village et les vacanciers.

Les associations ainsi que la municipalité œuvrent pour offrir ces multiples animations.

## Journées du Patrimoine

Aux visites traditionnelles, nous avons ajouté cette année, le sentier de randonnée mis en valeur dans le cadre du programme « l'Altra Isola » de la Communauté de Communes du Cap Corse : un sentier par village. Ce sentier part du clocher, descend à Marinca, remonte par Vignale et passe par les églises et le Conservatoire du Cap Corse.



## Sport Automobile

Toutes nos félicitations à deux équipages Canarais qui se sont particulièrement distingués récemment.

Le tandem Tony PADOVANI – Gislain ANGIUS a terminé à la deuxième place du classement moyenne haute au dernier tour de Corse des Véhicules Historiques de compétition.



Figure 12 : Gislain et Tony (Photo C. GREGORJ)

De son côté, Ugo GREGORJ associé à Jean-Christophe ALBERTINI a remporté la classe 2 du groupe N au Rallye de San Martinu et accède provisoirement à la troisième marche du podium du championnat de Corse des pilotes (de sa catégorie).



Figure 13 : Ugo (Photo C. GREGORJ)

## Objets encombrants

Le ramassage se fait le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois et le dépôt des objets **au plus tôt 48 h** avant la tournée.

Encombrant ne signifiant pas déménagement, veuillez aviser la Mairie si vous avez un volume important à transporter. Les pneus ne font pas partie des encombrants.

## Ordures ménagères

Depuis le transfert de compétences, la collecte est de la compétence de la Communauté de communes du Cap Corse.

Pour des raisons de sécurité, les chauffeurs ne peuvent pas descendre en marche arrière pour vider les bacs à ordures. Il en est ainsi des containers de Pinzuta, Vignale et Costa Marinca qui sont ou devront être déplacés.



## Commémoration du 11 novembre

La cérémonie marquant le 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni plus d'une quarantaine de personnes. Les élus et les gendarmes étaient présents au monument aux morts pour le dépôt de gerbe, la lecture du message de Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense et la minute de silence. A l'issue de la cérémonie, la Municipalité a convié le public à un apéritif.



Figure 14 : Cérémonie (Photo T. SANTINI)

## Fête de fin d'année à l'école

Quel beau spectacle le jeudi 17 décembre en fin d'après-midi au Centre Culturel pour clôturer l'année 2009 ! Chants, poèmes... en attendant la visite du Père Noël et la distribution des cadeaux.

Friandises au goûter pour les enfants et les parents !



Figure 15 : Le Père Noël et les enfants (Photo S. GASSMANN)

## Téléthon

Le 15 novembre 2009, le Couvent de CANARI a accueilli dès 15 heures le marcheur parti d'Ajaccio le 04 novembre 2009 pour effectuer un tour de Corse par les routes du littoral. Un goûter a été offert par la Municipalité et des dons ont pu être récoltés pour l'Association Française contre la Myopathie.



Figure 16 : Accueil au Couvent (Photo N. CHIARAMONTI)

« Les élèves de l'école de CANARI vous remercient d'avoir acheté leurs bougeoirs et leurs gâteaux. Grâce à votre générosité, ils ont pu donner 915,40 € aux pompiers de Luri au profit du Téléthon 2009.

Ainsi, les chercheurs pourront aider les médecins à soigner les enfants malades.

Tous les écoliers vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ».

Ecole de CANARI



Figure 17 : Les élèves présentant leur travail (Photo S. GRANINI)



Figure 18 : La remise des dons aux pompiers (Photo M.P. RIUTORT)



## ETAT CIVIL

### Naissances

- 18 août : Lucas CHERCHI, fils de Christelle SYLLA et de Marc CHERCHI.
- 03 septembre : Maelys LORENZI, fille de Vanessa ANTONETTI et de Victor LORENZI.
- 20 septembre : Lisa, fille de Nancy FREYMOUTH et de Ludovic PROME.
- 21 octobre : Léo SALARIS, fils de Delphine MOSCONI et de Christophe SALARIS.
- 13 novembre : Charlotte-Marie RAMELLI-CARATINI, fille de Elsa CARATINI et de Louis RAMELLI.
- 25 novembre : Elia HVALA, fille de Mme et M. Frédéric HVALA.

### Décès

01/09 : Abel ARNAU

09/11 : Hervé LOUBERSAC

08/10 : Lucie SABBATINI ép. AGOSTINI

11/11 : François GIROLAMI

08/10 : Michel MAZZUCCHETTI

21/11 : Jean-Toussaint ORSONI

## INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Horaires d'ouverture de la Mairie</b>	Lundi et Vendredi Jeudi (Consultation du cadastre jeudi et vendredi)	de 9 h à 12 h de 14 h à 17 h
<b>Conservatoire du Cap Corse</b>	Visites sur rendez-vous, Lundi et Vendredi Mardi et Jeudi	de 9 h à 11 h de 14 h à 16 h
<b>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</b>	Lundi - Samedi	de 10 h à 11 h
<b>Numéros utiles</b>	Pompiers	18 ou 112
	SAMU	115
	Médecin	04 95 35 42 90
	Infirmière	04 95 37 83 86
	Gendarmerie Brando	04 95 33 20 17
	Mairie	04 95 37 80 17
	Transports Saoletti	04 95 37 84 05

## PERMANENCE DES SOINS EN HAUTE-CORSE

Malade la nuit, le week end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin

En l'absence de votre médecin traitant, téléphonez à la REP 2B **04 95 30 15 03**

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit - Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

Si une vie est en danger Appelez le **15** SAMU 2B